

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 58 (1970)

**Heft:** 4

**Artikel:** La Suisse à Bangkok : (suite de la page 1)

**Autor:** J.T.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-272571>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Suisse à Bangkok

(Suite de la page 1)

pensables afin d'éviter que, faute d'éducation ou de formation, des hommes, des femmes et des enfants dans beaucoup de pays ne soient à l'avenir privés de la possibilité de ce plein épanouissement de la personnalité, seul susceptible, non seulement de leur procurer un plus grand enrichissement personnel, mais aussi d'augmenter leur capacité éventuelle de contribuer au développement de leur famille, leur communauté, leur pays et de l'humanité.

Il invite les institutions et organisations des Nations Unies ayant des compétences dans le domaine de l'éducation, et plus particulièrement l'UNESCO, à porter une attention particulière entre autres à l'éducation permanente en vue d'une responsabilité pleinement partagée entre les hommes et les femmes dans la famille et d'une participation à part égale des deux sexes dans la vie publique et économique et les organisations volontaires non gouvernementales.

Il demande aussi à chacun de ses conseils affiliés d'assurer, par exemple, une alphabétisation continue et la fourniture de matériel adéquat à un nombre croissant de femmes et de jeunes filles encore totalement privées du contact vital avec l'éducation et le développement et qui, malgré les récents efforts de l'UNESCO, se trouvent encore laissées de côté ou reléguées au deuxième plan dans les campagnes nationales d'alphabétisation fonctionnelle.

Il recommande enfin que l'accès aux écoles et aux classes mixtes soit ouvert — bien que non obligatoire — à un nombre croissant d'enfants et de jeunes gens aux niveaux primaires et secondaires, et il insiste pour que des mesures soient prises pour que le

matériel didactique et les livres d'écoles s'adressent aussi bien aux filles qu'aux garçons, et pour que les écoles mixtes le soient dans le plein sens du terme, c'est-à-dire que les jeunes filles bénéficient des mêmes programmes que les garçons, et que la mixité soit aussi respectée lors du choix du personnel de direction et du corps enseignant.

— A part ces résolutions, quelles sont les fruits de ces congrès ?

— Au cours d'un congrès, on élabora aussi le programme de travail pour les trois années à venir. Mais chaque congrès permet surtout de fructueuses relations entre les pays membres, par des échanges d'expériences et par des jumelages de différents pays entre eux, par exemple ceux de la France et de la Tunisie, et ceux de l'Alliance de sociétés féminines suisses avec l'Association des femmes Ivoiriennes... Ces jumelages permettent de multiples échanges culturels et un soutien aux pays en voie de développement dans leurs efforts pour améliorer la situation des femmes. D'ailleurs, les femmes du pays où se tient le Congrès peuvent participer directement à son travail. Ainsi, 200 femmes thaïlandaises ont pris part aux préparatifs de celui de Bangkok et pris contact avec les membres du Conseil. Et les déléguées ont été reçues fort aimablement par Sa Majesté la Reine mère, le Premier Ministre, le maire de Bangkok, et dans des maisons privées. Elles ont pu visiter, avant et après le Conseil, différents sites historiques du pays.

— Ce beau voyage a surtout été fort utile et nous a prouvé, une fois encore, à quel point vous nous êtes nécessaire, Mme Gaillard, puisque vous avez été désignée

pour succéder, dès la nouvelle période triennale, à Mme Louise van Eeghen auprès des organisations internationales à Genève.

— En effet, le Conseil International des femmes, qui a reçu le statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, et du Bureau international du travail a été représenté jusqu'ici par Mme van Eeghen, dont on ne peut assez louer les services à la cause internationale et au Conseil. Fort heureusement, Mme van Eeghen ne nous quitte pas tout à fait puisqu'elle garde la présidence du « Comité de l'esclavage ». J.T.

# Les enfants et la TV quelques conseils pratiques

Parues dans la « Gazette de Lausanne » à la fin de l'année dernière, ces recommandations du Comité suisse de protection familiale intéressent tous les parents.

## Lumière :

Pour épargner les yeux, éviter de regarder la TV dans une pièce sans lumière ; cela est particulièrement important pour les enfants car ils ont souvent peur dans l'obscurité.

## Distance de l'écran :

La distance entre l'écran et le spectateur doit être 5 à 8 fois le diamètre de l'écran. L'action d'un programme fascine à tel point les enfants qu'ils voudraient eux-mêmes pénétrer dans l'appareil. Protégeons les yeux de nos enfants et apprensons-leur à regarder la TV avec les yeux et non avec le nez.

**Age :**  
Les enfants non encore en âge de scolarité ne devraient regarder que les émissions enfantines qui leur sont plus spécialement destinées ; ils se souviendront bien plus à l'aise près d'un tas de sable que face à un programme télévisé.

## Durée du spectacle :

Jusqu'à l'âge de 9 ans, les enfants ne devraient pas suivre les programmes plus d'une demi-heure par jour. Plus tard, 1 h. à 1 h. et demie est un maximum.

## Choix des programmes :

Que faites-vous d'un visiteur indésirable ? Vous lui montrez la porte. Si

un programme ne se révèle pas être à la portée de vos enfants, n'hésitez pas à éteindre le poste.

## Téléjournal :

A 12 ans, l'intérêt de l'enfant s'éveille aux événements internationaux. Le résumé de ces événements dans les rubriques d'actualité informe l'enfant sur les faits à l'ordre du jour ; il contribue à former son opinion et le prépare à ses tâches de citoyen.

## Programmes de soirée :

Dès la fin des émissions d'actualité, les programmes sont destinés exclusivement aux adultes. Un programme au-dessus de leur portée ne fait que les énerver, perturbant ainsi leur sommeil.

## Accès à l'appareil :

Les enfants ne devraient pas disposer librement d'un récepteur.

## Appréciation des parents :

Ce sont les parents qui décident si une émission peut être vue par leurs enfants. Il est recommandé de se référer aux programmes imprimés.

## Discussion des émissions :

L'émission de TV ne doit pas empêcher la discussion mais plutôt la provoquer. Une émission stimule notre esprit et celui des enfants. Profitons-en pour une libre discussion.

## L'INÉVITABLE BULLETIN VERT

Dans ce numéro d'avril 1970, vous trouverez, chères lectrices, un bulletin de versement. Nous osons espérer que vous serez nombreuses à l'utiliser et à prouver par ce geste que le nouveau journal « Femmes Suisses » a su vous plaire.

Un bon nombre de réactions positives nous sont parvenues et notre rédaction est très encouragée par ces échanges et ces nouveaux contacts. N'attendez pas plus longtemps et joignez-vous à ceux qui soutiennent notre journal et le font connaître.

La secrétaire administrative de « Femmes Suisses ».

## LE BRIC A BRAC

**CONDITIONS :** Tarif : Fr. 0.25 le mot. **Délai d'envol :** pour le premier jour du mois.

Adresse : Mme M. Lechner-Wiblé, 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève.

**Mode de paiement :** facture envoyée par l'administration avec bulletin de versement comprenant un supplément de Fr. 0.50 pour frais postaux.

**Une table de bois,** un mètre sur deux environ, solide, en bon état. Prix modéré. Conviendra pour résidence secondaire. Tél. 022/46 52 000.

**Lit de fer pliant,** une place, sommier métallique. Prix modéré. Téléphone 022/46 52 00.

**Un costume tailleur de printemps** pour jeune fille, bleu clair, tissu sec. Parfait état, taille 38. 50 francs. Téléphone 021/28 28 09.

**Deux lits de fer** en bon état, très à la mode en ce moment, prix à discuter. Tél. 022/35 55 42.

## ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

Pour vos tricots, toujours les

## Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

GENÈVE Rue de la Croix-d'Or 3

## FRAISSE & Cie

TEINTURERIE  
GENÈVE

Magasins :  
Terreaux-du-Temple 20  
Rue Michel-du-Crest 2  
Boulevard Helvétique 21

Tél. 32 47 35  
Tél. 24 17 39  
Tél. 36 77 44

Magasin et usine :  
Rue de Saint-Jean 53

Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

## HAUTE-COUTURE PRÊT A PORTER

MESURE

## Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

le gaz  
est indispensable

## Institut de Beauté

## LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Diplôme International Cidexco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

## ESPAGNE

Salou (Tarragona)

## appartement de vacances

libre juillet-septembre  
5 lits, face à la mer

Tél. (026) 2 24 07  
ou (026) 2 24 91



Ecole pédagogique privée LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

## FORMATION

de gouvernantes d'enfants  
de jardinières d'enfants  
et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi)  
ou sur rendez-vous

Direction : E. PIOTET

## PRÉPARATION

au diplôme intercantonal  
de français

## Caisse cantonale d'assurance populaire - Neuchâtel

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie  
Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin  
Combinaison spéciale pour les jeunes mariés  
Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton

AGENCES GÉNÉRALES :  
1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - Tél. (038) 5 73 44  
34, AVENUE LÉOPOLD-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS - Tél. (039) 2 69 95